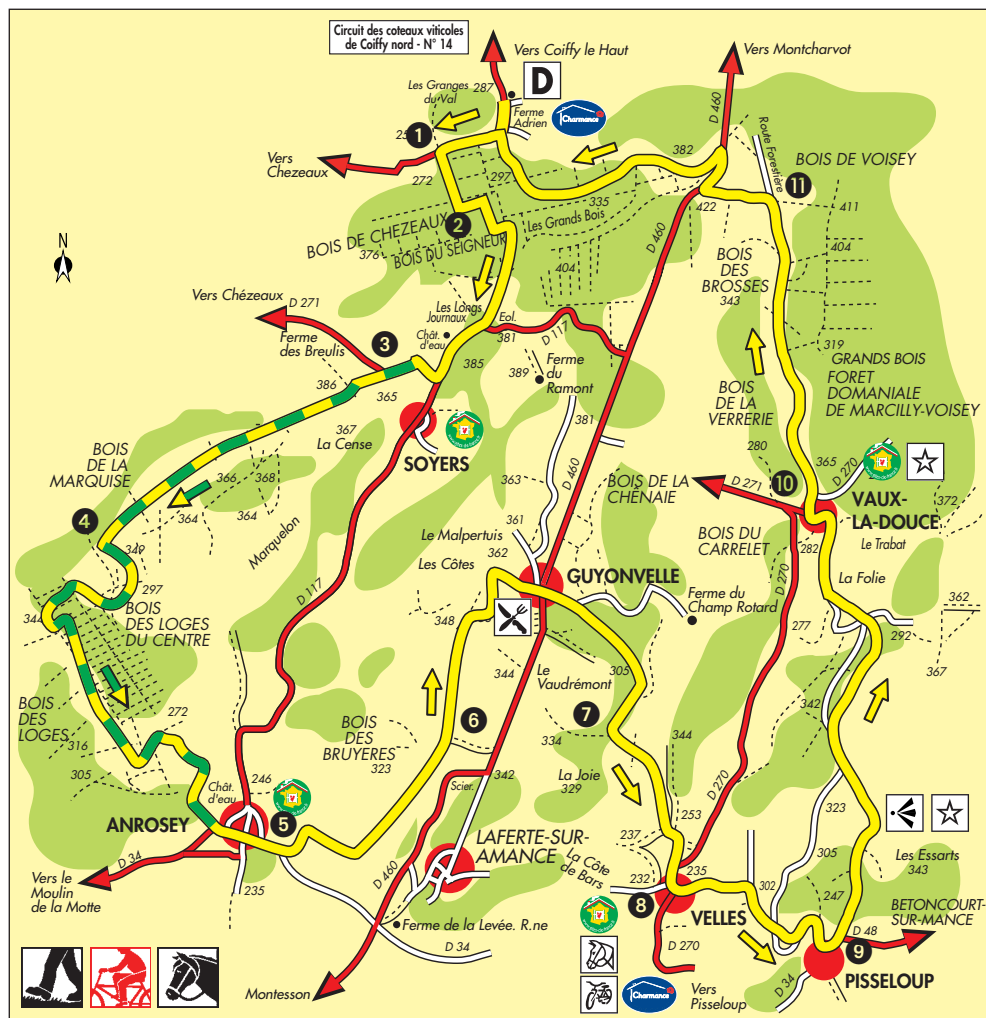




Départ du circuit	Gîtes de France	Point de Vue
Restauration	Charmance	Centre équestre
Curiosité	Location VTT-Vélo	

IGN n° 3219 Est (Bourbonne-les-Bains) et 3220 Est (Fayl-Billot)

32 km

2 jours à pied et à cheval
6h00 à VTT

Balisage jaune-jaune et

Départ Coiffy-le-Haut ("Les Granges du Val")

Difficulté à VTT ■ niveau difficile

n°16 Les Coteaux de Coiffy (Sud - via Anrosey)

plus de 18 km



> Première étape : Coiffy le Haut - Velles : 19 km

Depuis le hameau des Granges du Val, suivre la petite route en direction des bois de Chézeaux. Passer devant la ferme d'Adrien et, une fois dans le bois, suivre à droite la route touristique de la Maljoie.

1- Tourner à la 2ème tranche forestière à gauche, qui monte doucement. Quelques mètres avant d'arriver au bout, suivre à gauche un petit chemin qui rejoint une tranche 100m plus loin. Tourner à droite et monter légèrement. Au bout, tourner à gauche et prendre la 3ème tranche à droite qui monte assez fortement.

2- Arrivé au sommet, prendre à gauche la tranche n°1 puis la 3ème tranche à droite. Au bout de 200m, on rejoint un chemin forestier que l'on suit à droite. Le chemin sort du bois et permet de rejoindre Soyers.

3- Prendre à droite la D271 qui mène à Chézeaux. 200m après le calvaire, prendre un chemin à gauche qui traverse les champs en direction du bois de la Marquise. On suit alors le balisage vert-jaune. Traverser le bois par un chemin puis une route forestière que l'on suit sur 2km.

4- Quitter la route dans un virage pour prendre tout droit, un sentier à travers les coupes. Traverser ensuite une autre route forestière pour continuer en face dans le bois. Arrivé à un croisement, prendre le chemin de gauche. Après 1,5km, on rejoint

la route forestière. Prendre alors à gauche puis à droite et redescendre sur Anrosey en suivant une petite route goudronnée.

5- Dans le village, prendre la direction de l'église. Là, « les Carmottes » vous attendent pour déguster confitures, chauchons et pâtes de fruits. Continuer tout droit en suivant le balisage jaune. Quitter Anrosey en longeant la D34 sur 200m. Après un petit pont, tourner à gauche et prendre le chemin qui monte dans les champs au lieu dit « les Bionnes ». Le chemin monte le long d'une haie et traverse une pâture (prudence à cheval - référez les portes).

6- Une fois sur le plateau, prendre le chemin blanc à gauche puis tout de suite à droite. Rejoindre alors Guyonville par un chemin qui traverse une exploitation agricole. Traverser prudemment la D 460, puis la place du monument aux morts pour rejoindre l'église. Tourner à droite juste avant et descendre le long d'un petit chemin. Il s'agit d'un ancien chemin de ronde où l'on peut découvrir des "bétoires" qui sont en fait les résurgences des sources nombreuses dans la région.

7- Arrivé à un petit bois, prendre un petit sentier qui descend à gauche. Longer alors le ruisseau de Guyonville, sur sa rive droite. Traverser le petit pont et tourner à droite pour rejoindre Velles et son gîte d'étapes par la petite route.

> Deuxième étape : Velles - Coiffy le Haut : 13 km

1- 50m avant l'église, prendre une petite route à gauche. Passer un pont puis une porte de parc et monter tout droit en suivant le sentier en sous bois. Poursuivre dans un pré jusqu'à un relais téléphone. En haut, suivre un chemin blanc à droite. Redescendre alors sur Pisseloup en suivant la petite route. Dans ce village, le Général de Gaulle se serait reposé quelque temps après l'attentat du Petit Clamart.

9- Tourner à gauche juste avant l'église et suivre le chemin qui monte en direction de la Vierge de Chaumondel (point de vue). Traverser le plateau en suivant une petite route puis tourner à droite dans les bois de Pisseloup, avant de redescendre sur Vaux La Douce. Rejoindre le village en longeant une petite route sur environ 1 km. Il existait autrefois une abbaye, fille de Clairefontaine.

10- A l'église, tourner à droite et suivre la D270 sur 200 m en direction de Voisey. Sitôt après un petit pont, prendre le chemin de gauche qui monte en direction de la forêt domaniale de Marilly-Voisey. Après une bonne montée, suivre la ligne de crête qui longe la limite de la domaniale. Rejoindre alors une large route forestière que l'on suit sur 400m.

11- Juste après la barrière ONF, tourner à gauche dans une autre route forestière. Suivre ensuite la D460 à droite (prudence) sur 400 m et prendre à gauche le chemin blanc qui descend dans la forêt. Suivre ce chemin sur un peu plus de 2 km avant de tourner à droite par un sentier qui permet de rejoindre la petite route de la Maljoie. Rejoindre alors le point de départ en passant devant la ferme d'Adrien.